



# Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau Captages de POTTE et MORCHAIN

## Comité de Pilotage

### Présentation du programme d'actions



Comité de Pilotage  
26 avril 2018



# Introduction

**Philippe CHEVAL**  
**Président du SIEP du Santerre**

# Présentation de l'étude

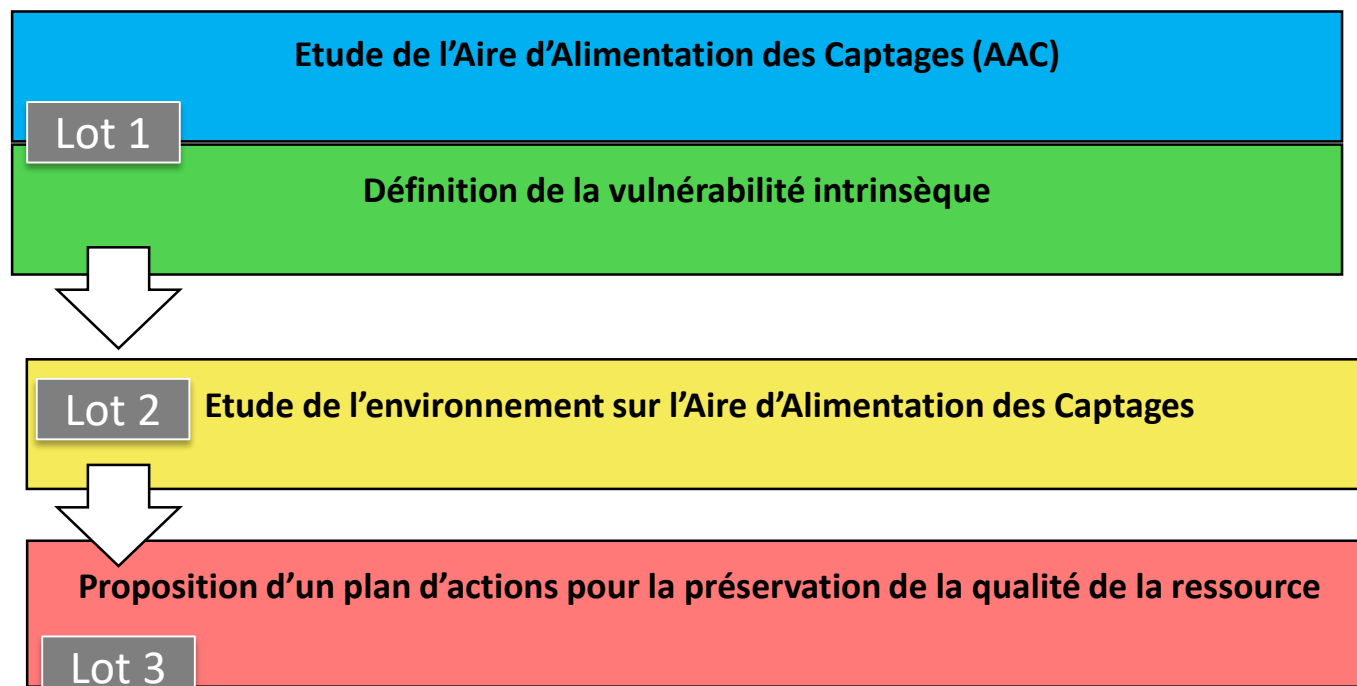


# Contexte de l'étude

**Pour préserver la qualité de leur ressource en eau, le SIEP du Santerre s'engage dans une démarche de protection de la qualité de la ressource contre les risques de pollution diffuse.**

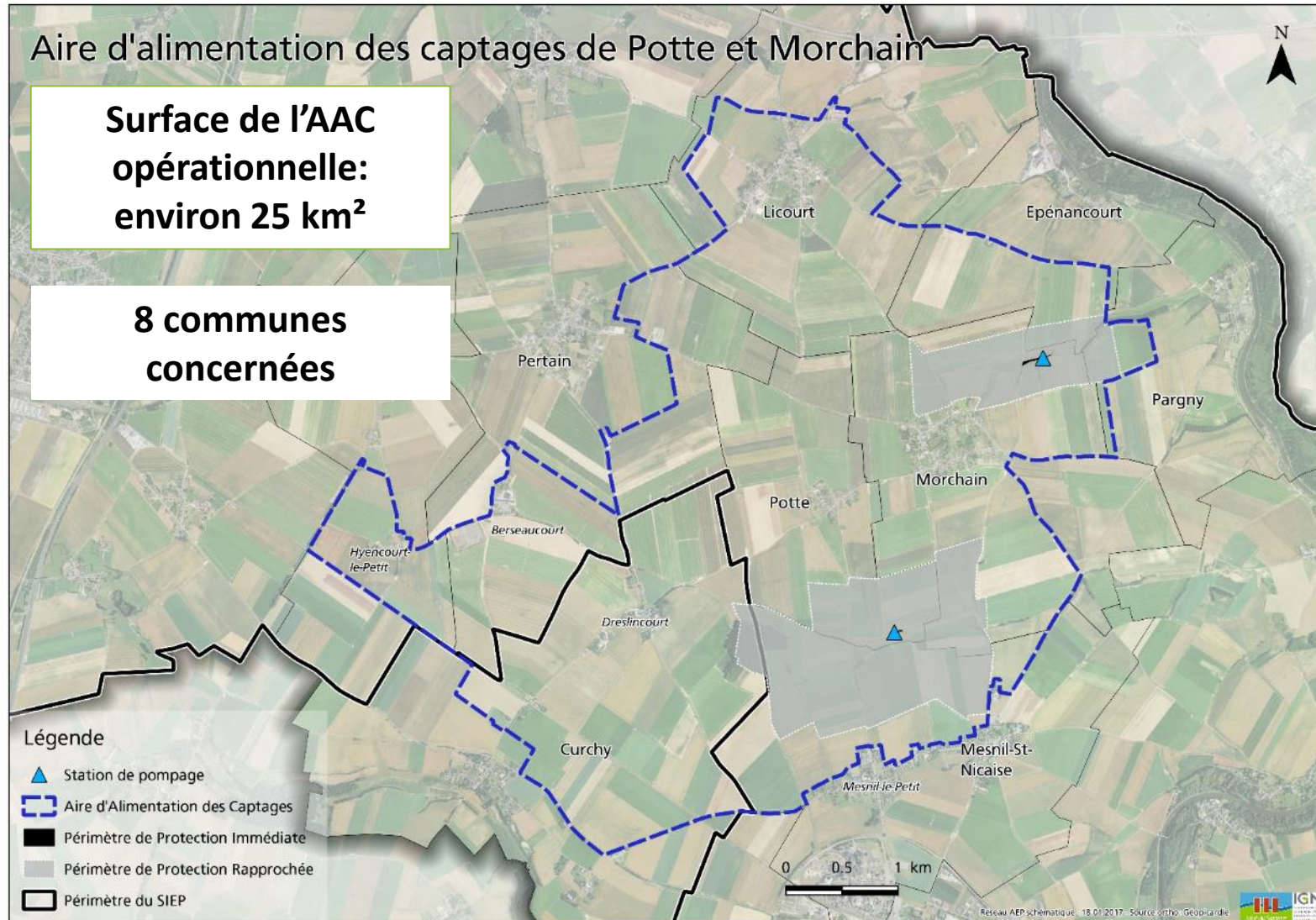
- > Initiative soutenue par l'Agence de l'Eau Artois Picardie
- > Démarche complémentaire aux périmètres de protection.

## ETUDE DÉCOMPOSÉE EN 3 PHASES



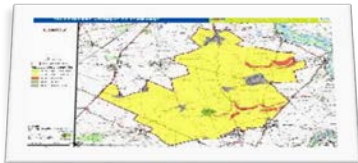


# Aire d'alimentation des captages

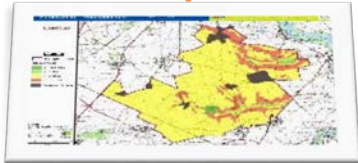




# Cartographie de la vulnérabilité



+



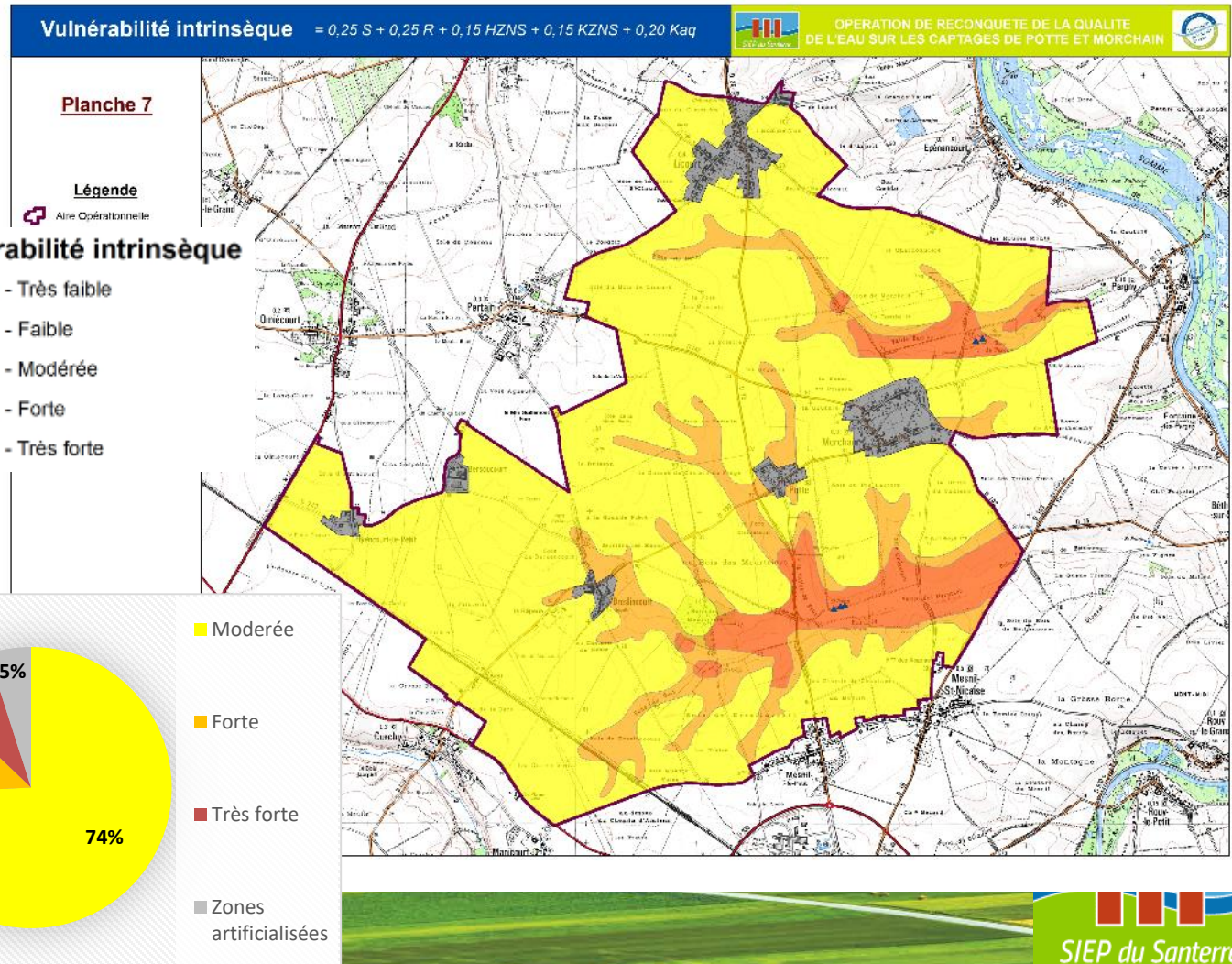
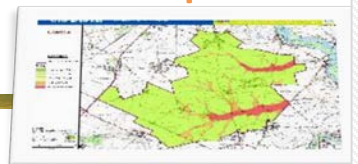
+



+



+



# Présentation du Diagnostic Territorial Multi-Pressions



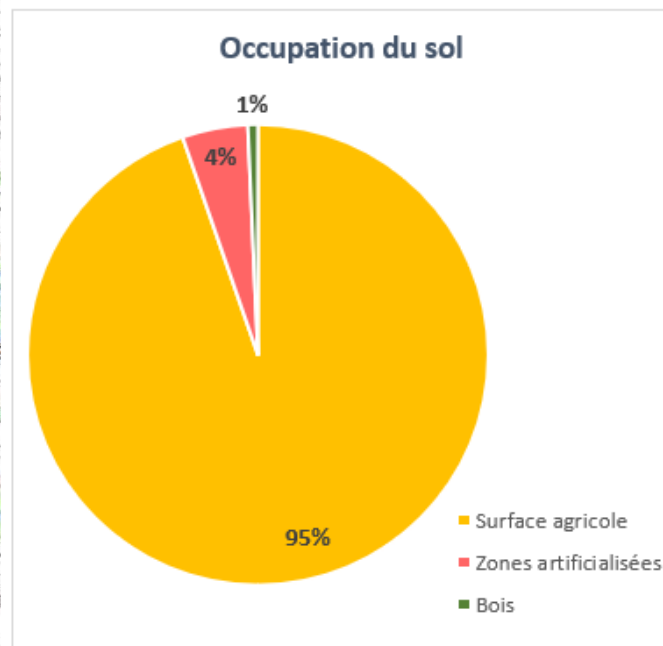
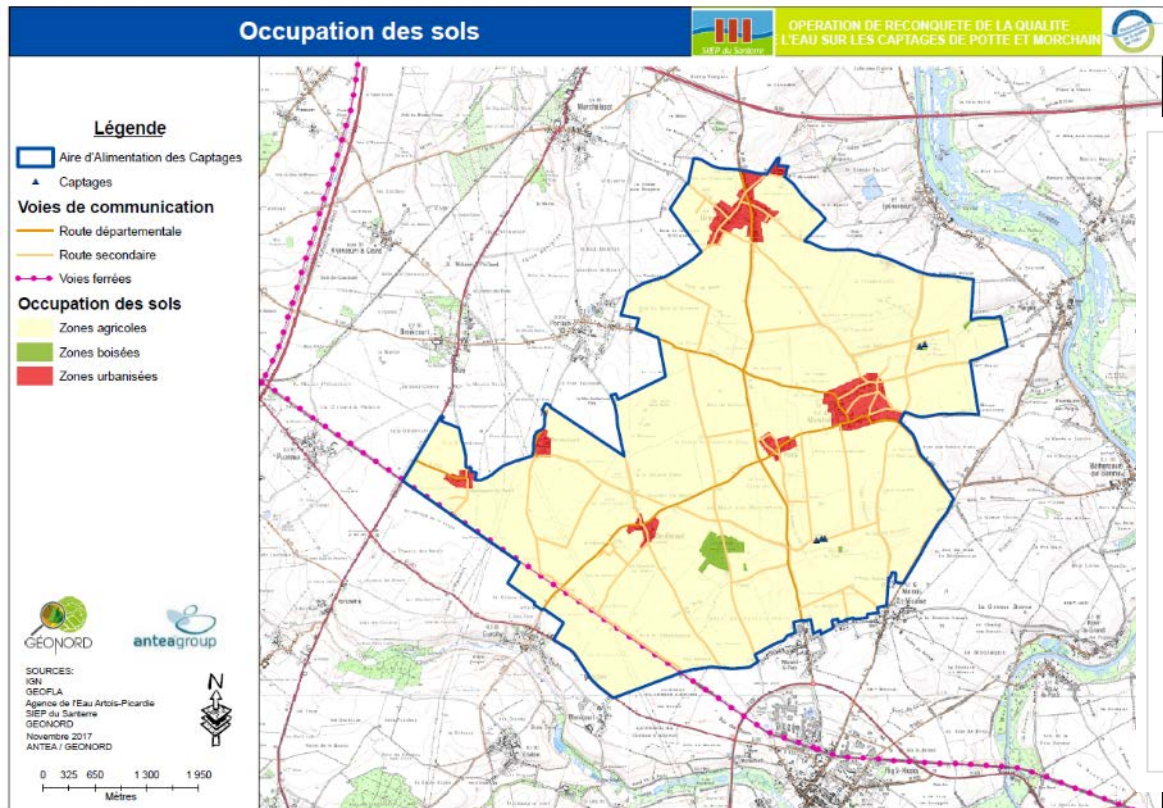


# Objectifs

- Identifier les activités sur l'AAC
- Recenser l'ensemble des sources potentielles de pollution ponctuelle et diffuse
- Analyser les risques
- Proposer des actions d'amélioration



# Occupation du sol



# Méthodologie pour les diagnostics agricoles

## Le déroulement du diagnostic

Pour un diagnostic complet et une validation des résultats,  
**3 grandes étapes :**

• **Diagnostic d'exploitation** par une enquête de terrain

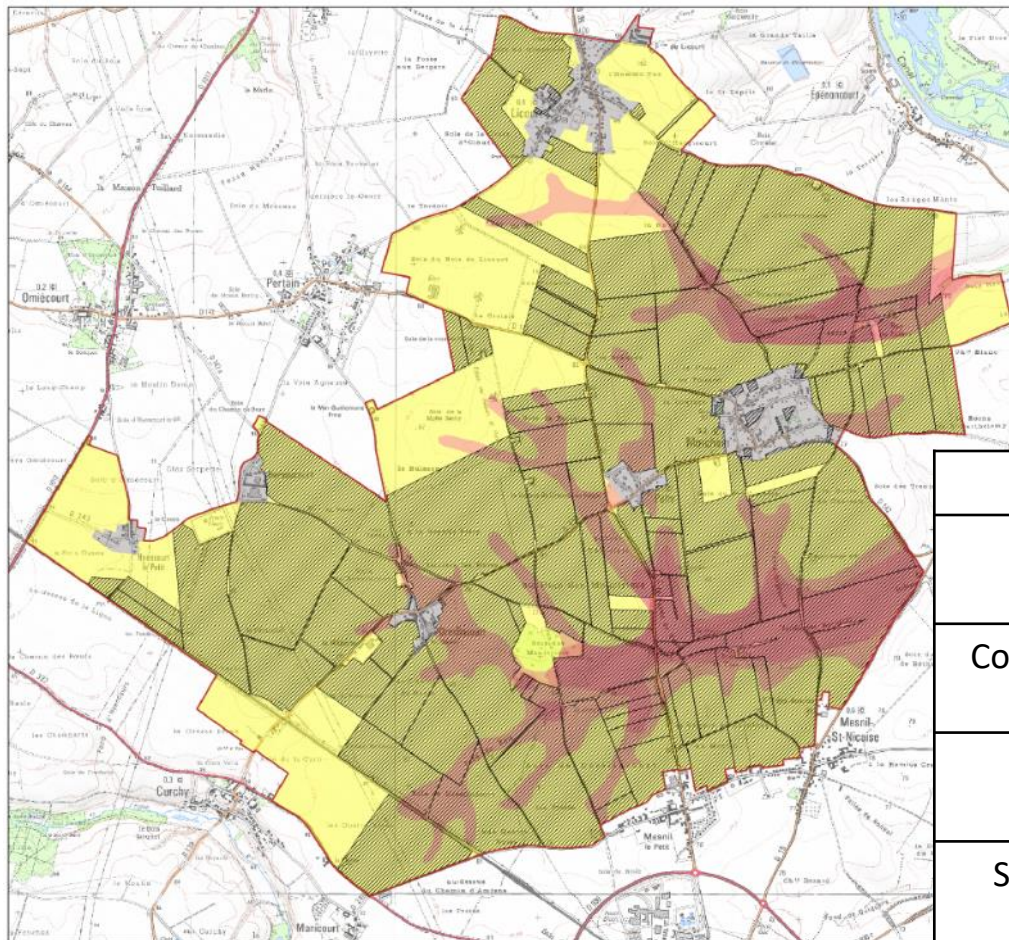
• **Caractérisation de la circulation de l'eau au sein de l'AAC**

• *Traitement d'informations, calcul d'indicateurs (BGA, IFT, ...), cartographie*

• **Rendu des résultats, de cartes, de préconisations**



# Résultats du diagnostic agricole



**AAC POTTE ET MORCHAIN**  
Parcelles diagnostiqués

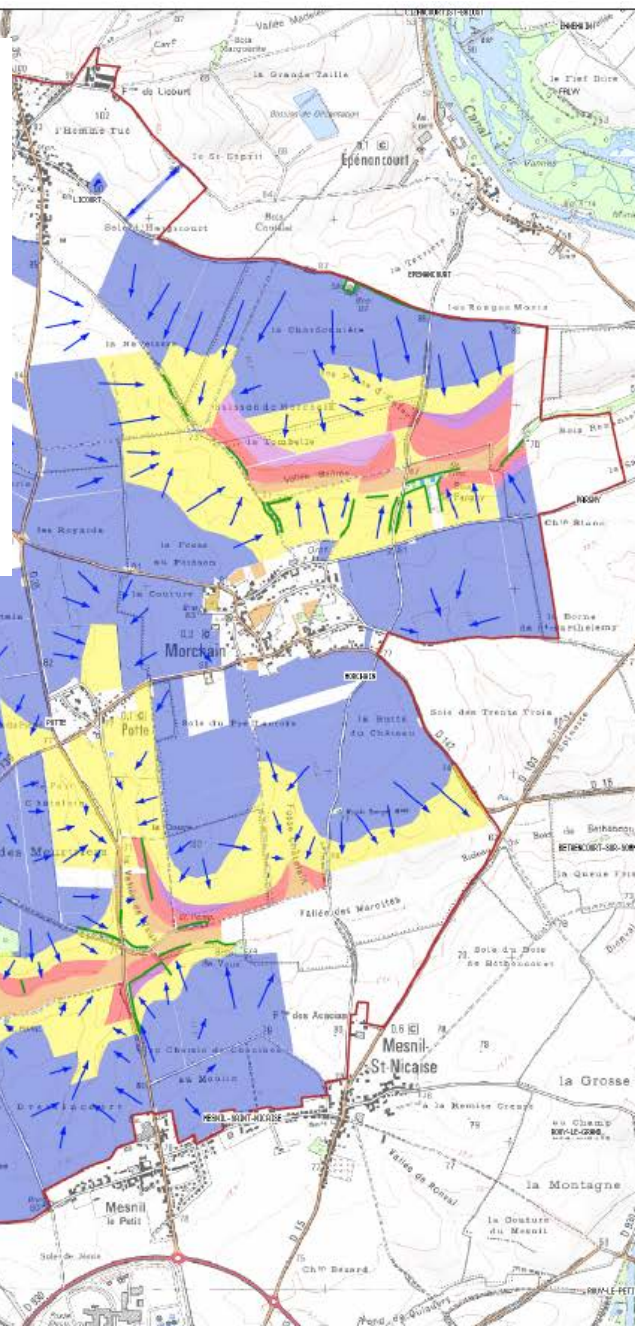
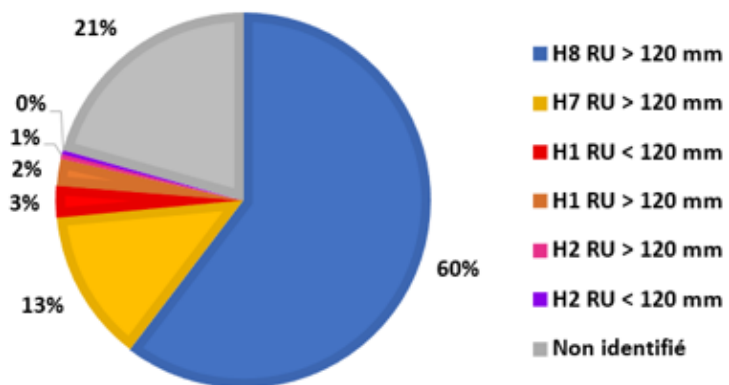
Légende :

- Secteur d'étude
- Localisation des parcelles diagnostiquées
- Vulnérabilité
  - Très Forte
  - Forte
  - Modérée
  - Zones urbanisées

Enquête agricole	Taux de réponse
Exploitations diagnostiquées	26/52
Corps de ferme dans l'AAC diagnostiqués	9/11
Surfaces agricoles diagnostiqués	1 844 ha/ 2 324 ha <b>79%</b>
Surfaces dans les zones sensibles	46 ha / 491 ha <b>94 %</b>



## RÉPARTITION DE LA SAU DE L'AAC SELON LE MODE DE TRANSFERT



### AAC POTTE ET MORCHAIN

## Aquaplaïne

#### Légende :

- Secteur d'étude
- Haies
- Ruissellement
- Drainage**
- Mode de transfert**
- H1 < 120 mm
- H1 > 120 mm
- H2 < 120 mm
- H2 > 120 mm
- H7 > 120 mm
- H8 > 120 mm
- Contours des communes

# Ce qu'il faut retenir

- 17 productions recensées - Le blé tendre (43%), la pomme de terre de consommation (19%) et la betterave sucrière (16%) sont les cultures les plus représentées (78% de la surface)
- Perte d'azote à l'automne limitée grâce aux CIPAN
- Optimisation de la fertilisation
  - RSH: 25 exploitants font des analyses – 2 040 ha analysés (76% de la SAU)
  - OAD: 17 agriculteurs - 964 ha pilotés dans l'AAC
  - BGA élevées, dû à l'année exceptionnelle
- 76% des sols à risque de transfert des molécules phytosanitaires
  - Sol peu profond (3%), sols sensibles au ruissellement (73%)
- Marge de progrès dans le raisonnement de la protection des cultures, notamment Hors Herbicide
  - IFT Herbicides et Hors Herbicides élevés dû à l'année exceptionnelle
  - OAD phyto peu valorisés (6 agris)

# Présentation du diagnostic non agricole

## Thématiques abordées:

- Assainissement → rencontres avec les SPANC
- Epandage → échange avec la CA
- Activités artisanales et industrielles → Base de données+ rencontre avec Tereos Syral
- Autres Activités Urbaines: décharges, dépôts sauvages, ouvrages souterrains → visite terrain + rencontre communes
- CSNE → rencontre avec VNF
- Utilisation de produits phytosanitaires → questionnaires communes + rencontre communes
- Recensement des scolaires



# Présentation du diagnostic non agricole

## Groupe de travail:

- Un groupe de travail réalisé le 01 février 2018
- Participants: ARS, SAGE Haute-Somme, TEREOS Starch Sweeteners Europe, Communauté de Communes de l'Est de la Somme
- Echanges sur les différentes thématiques en vu de la construction du programme d'actions

# Présentation du programme d'actions



# Construction du programme d'actions agricoles

**Objectif : co-construire un plan d'actions fédérateur et adapté au territoire pour une diminution des pressions agricoles sur la ressource en eau**



**Groupe de travail de JANVIER :**  
Définition des **axes de travail**

**Groupe de travail de Février :**  
Définition des **actions à mener**



# Programme d'actions agricoles

- **3 axes:**
  - Lutte contre les pollutions ponctuelles sur les exploitations
  - Lutte contre les pollutions diffuses azotées
  - Lutte contre les pollutions diffuses phytosanitaires
- **5 actions**
- **16 sous-actions**

# Fiches actions agricoles

**Fiche AGRI 1.1:** Lutter contre les pollutions ponctuelles

**Fiche AGRI 1.2:** Actions prioritaires pour lutter contre les pollutions diffuses azotées

**Fiche AGRI 1.3:** Actions secondaires pour lutter contre les pollutions diffuses azotées

**Fiche AGRI 1.4:** Actions prioritaires pour lutter contre les pollutions diffuses phytosanitaires

**Fiche AGRI 1.5:** Actions secondaires pour lutter contre les pollutions diffuses phytosanitaires

# AGRI 1.1

<b>Lutter contre les pollutions ponctuelles</b>		<b>AGRI1.1</b>	<b>P Env : 2</b>	<b>P MeO : 2</b>	<b>Version : 1</b>
<b>Nombre et type de cibles</b>	<b>11 exploitations agricoles dont le siège est dans l'AAC de POTTE et MORCHAIN</b>				
<b>Description de l'action</b>	<b>Actions visant à mettre en place des équipements ou des pratiques qui permettent de réduire ces risques</b>				
<b>Objectif de l'action</b>	Réduire les risques de pollution le corps de ferme				
<b>Constat</b>	<p>11 corps de ferme au sein de l'AAC de POTTE et MORCHAIN dont 9 diagnostiqués.          Les risques identifiés portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de débordement lors du remplissage sans aire dédiée (4/9)</li> <li>- Stockage de GNR sans rétention en cas de fuite (3/9)</li> <li>- Stockage des huiles sans rétention (7/9)</li> </ul>				

	<b>Intitulé</b>	<b>Indicateur(s) associé(s)</b>	<b>Etat Zéro Indicateur</b>	<b>Objectif fixé</b>	<b>Délais</b>	<b>Avancement</b>
<b>Sous actions</b>	Connaître l'ensemble des installations des corps de ferme de l'AAC	<b>Nombre de diagnostic de corps de ferme de l'AAC</b>	9	11 (soit 100%)	5 ans	A engager
	Prévenir tout accident des stockages dans l'AAC	<b>Nombre de corps de ferme situés dans l'AAC équipés pour limiter tout type de risque de pollutions ponctuelles</b>	2	11 (soit 100%)	5 ans	A engager



## AGRI 1.2

<b>Actions prioritaires pour lutter contre les pollutions diffuses azotées</b>		<b>AGRI1.2</b>	<b>P Env : 1</b>	<b>P MeO : 1</b>	<b>Version : 1</b>
<b>Nombre et type de cibles</b>	<b>Ensemble des exploitations agricoles qui ont des terres arables dans l'AAC</b>				
<b>Description de l'action</b>	<b>Actions visant à inciter les exploitants à affiner le raisonnement de leur fertilisation et limiter le lessivage de l'azote</b>				
<b>Objectif de l'action</b>	<b>Réduire les risques de lessivage des nitrates et optimisation des apports d'intrants</b>				
<b>Constat</b>	<p>26 exploitations sont concernées par cette action.  Aujourd'hui, <b>le levier principal pour limiter le lessivage de l'azote vers les eaux souterraines est la gestion de l'interculture et l'optimisation du piégeage de l'azote à l'automne pour limiter le reliquat azoté à l'entrée de l'hiver.</b> 24 agriculteurs ont implanté des CIPAN en 2016.</p> <p>Pour que cette action soit un succès, le groupe de travail a identifié 2 besoins essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mutualiser les connaissances</b> par un suivi de parcelle avec des modalités différentes (composition, date implantation, date et moyen de destruction, ...)</li> <li>- Faire un <b>retour d'expérience</b> (Visites en bout de champs, communiquer largement sur les CIPAN et leurs conduites, suivi d'indicateurs techniques, économiques et l'efficacité sur « l'enjeu eau »).</li> </ul> <p>Une autre priorité a été mise sur le <b>pilotage et l'optimisation de la fertilisation</b> par l'ajustement de la dose totale en réalisant des <b>reliquats azotés en sortie d'hiver et en diffusant les moyennes locales</b>, le fractionnement et la <b>promotion de OAD</b> pour le pilotage en cours de végétation.</p> <p>La dernière priorité a été mise sur l'<b>amélioration de la fertilité organique des sols</b>, pour limiter les transferts des éléments vers la ressource souterraine. A travers cette action, des simulations avec l'outil SIMEOS-AMG pourront être proposées pour apporter des solutions concrètes et adaptées aux exploitants.</p>				

# AGRI 1.2

<b>Actions prioritaires pour lutter contre les pollutions diffuses azotées</b>		<b>AGRI1.2</b>	<b>P Env : 1</b>	<b>P MeO : 1</b>	<b>Version : 1</b>
<b>Nombre et type de cibles</b>	<b>Ensemble des exploitations agricoles qui ont des terres arables dans l'AAC</b>				
<b>Description de l'action</b>	<b>Actions visant à inciter les exploitants à affiner le raisonnement de leur fertilisation et limiter le lessivage de l'azote</b>				

	<b>Intitulé</b>	<b>Indicateur(s) associé(s)</b>	<b>Etat Zéro Indicateur</b>	<b>Objectif fixé</b>	<b>Délais</b>	<b>Avancement</b>
<b>Sous actions</b>	Etudier les meilleures options pour optimiser les couverts d'interculture pour un meilleur piégeage (ex: semer au plus tôt, choix des espèces, favoriser les mélanges)	<b>Nombre d'agriculteurs engagés dans les essais dans l'AAC</b>	24 (sur 26 ont implanté des couverts en 2016)	26 (100%)	3 ans	A engager
	Adapter et optimiser la fertilisation azotée des cultures: * Adapter la dose d'azote en réalisant des reliquats azotés * Diffuser les moyennes locales des reliquats azotés * Réajuster la dose en utilisant les outils de pilotage en cours de végétation	<b>Nombre d'agriculteurs qui optimisent la fertilisation azotée (reliquats sortie hiver par culture et précédent et OAD)</b>	25 (sur 26 ont fait des reliquats) 17 (sur 26 utilisent un OAD)	26 (100%) pour les reliquats 21 (80%) pour les OAD	3 ans	A engager
	Améliorer ou maintenir la fertilité organique des sols en optimisant le choix des produits organiques et mesurer l'impact d'un changement de pratiques avec l'outil SIMEOS-AMG	<b>Nombre d'agriculteurs qui mettent en place des pratiques pour améliorer la fertilité organique des sols</b>	20	26 (100%)	3 ans	A engager

# AGRI 1.3

<b>Actions secondaires pour lutter contre les pollutions diffuses azotées</b>	<b>AGRI1.3</b>	<b>P Env : 2</b>	<b>P MeO : 2</b>	<b>Version : 1</b>
<b>Nombre et type de cibles</b>	Ensemble des exploitations agricoles qui ont des terres arables dans l'AAC			

<b>Description de l'action</b>	Actions visant à inciter les exploitants à affiner le raisonnement de leur fertilisation et limiter le lessivage de l'azote
--------------------------------	---

	<b>Intitulé</b>	<b>Indicateur(s) associé(s)</b>	<b>Etat Zéro Indicateur</b>	<b>Objectif fixé</b>	<b>Délais</b>	<b>Avancement</b>
<b>Sous actions</b>	Améliorer les équipements des épandeurs d'azote pour une meilleure précision (modulation intra-parcellaire)	<b>Nombre d'actions de communication sur les aides disponibles pour l'acquisition de matériel pour l'optimisation des épandages</b>	0	2	5 ans	A engager
	Maintenir une veille pour mettre en place des cultures à bas niveaux d'intrants (type miscanthus)	<b>Nombre d'actions de communication sur les opportunités Etude de faisabilité technico-économique</b>	0	1	5 ans	A engager



## AGRI 1.4

Actions prioritaires pour lutter contre les pollutions diffuses phytosanitaires	AGRI1.4	P Env : 1	P MeO : 1	Version : 1
Nombre et type de cibles	Ensemble des exploitations agricoles qui ont des terres arables dans l'AAC			
Description de l'action	Actions visant à inciter les exploitants à utiliser les leviers leur permettant de réduire le recours aux traitements phytosanitaires et de limiter les risques de transferts			
Objectif de l'action	Réduire les transferts de phytosanitaires vers la ressource en eau			
Constat	<p>Un point soulevé lors des groupes de travail pour diminuer les intrants porte sur le <b>choix variétal et le décalage des dates de semis</b> (céréales d'hiver). Des <b>variétés résistantes</b> sont généralement choisies plutôt que des variétés plus sensibles aux maladies. Pour autant, certaines sont encore implantées. Le travail de sensibilisation en amont des semis doit continuer et être renforcé au sein de l'AAC pour favoriser les variétés les plus résistances/tolérantes. Aussi, il est important de sensibiliser les agriculteurs sur les conditions optimales de pulvérisation (T°C, hygrométrie, adjuvants) afin d'optimiser les doses appliquées.</p> <p>Aussi, <b>la lutte contre le ruissellement a été jugée comme être une action prioritaire</b>. En effet, le diagnostic AQUAPLAINE® a mis en évidence que plus de 73% de la surface agricole de l'AAC présente un risque de ruissellement en surface par la sensibilité à la battance liée à la nature limoneuse. Il est important de mettre en place soit des aménagements ou des pratiques cultures qui minimisent les risques. En effet, les eaux de plateaux peuvent alimenter par ruissellement les vallées sèches où se trouvent les captages.</p> <p>Enfin, <b>le rinçage du pulvérisateur et la bonne gestion du fond de cuve au champ</b> est la dernière action prioritaire identifiée sur le territoire. 10 agriculteurs gèrent correctement les fonds de cuve au champ après une dilution au 1/100<sup>ème</sup>.</p>			

# AGRI 1.4

<b>Actions prioritaires pour lutter contre les pollutions diffuses phytosanitaires</b>	<b>AGRI1.4</b>	<b>P Env : 1</b>	<b>P MeO : 1</b>	<b>Version : 1</b>
<b>Nombre et type de cibles</b>	<b>Ensemble des exploitations agricoles qui ont des terres arables dans l'AAC</b>			

<b>Description de l'action</b>	<b>Actions visant à inciter les exploitants à utiliser les leviers leur permettant de réduire le recours aux traitements phytosanitaires et de limiter les risques de transferts</b>
--------------------------------	--

	<b>Intitulé</b>	<b>Indicateur(s) associé(s)</b>	<b>Etat Zéro Indicateur</b>	<b>Objectif fixé</b>	<b>Délais</b>	<b>Avancement</b>
<b>Sous actions</b>	Optimiser et réduire l'usage des produits phytosanitaires : * Sensibiliser sur les conditions optimales de pulvérisation (adjuvants, hygrométrie, T°C) * Optimiser les choix variétaux * Adapter les dates et densité de semis	<b>Nombre d'actions de sensibilisation dans l'AAC</b>	0	3	3 ans	A engager
	Lutter contre le ruissellement : * mise en place des bandes enherbées, zones tampons, ... * création de micro barrages entre les buttes de pommes de terre * aménagement du territoire	<b>Nombre d'actions de sensibilisation dans l'AAC</b>	0	3	3 ans	A engager
	Informer et sensibiliser sur le rinçage du pulvérisateur et la gestion du fond de cuve au champ	<b>Nombre d'actions de communication sur la gestion de fond de cuve</b>	10 (38%)	100%	3 ans	A engager

# AGRI 1.5

<b>Actions secondaires pour lutter contre les pollutions diffuses phytosanitaires</b>	<b>AGRI1.5</b>	<b>P Env : 2</b>	<b>P MeO : 2</b>	<b>Version : 1</b>
<b>Nombre et type de cibles</b>	<b>Ensemble des exploitations agricoles qui ont des terres arables dans l'AAC</b>			

<b>Description de l'action</b>	<b>Actions visant à inciter les exploitants à utiliser les leviers leur permettant de réduire le recours aux traitements phytosanitaires et de limiter les risques de transferts</b>
--------------------------------	--

	<b>Intitulé</b>	<b>Indicateur(s) associé(s)</b>	<b>Etat Zéro Indicateur</b>	<b>Objectif fixé</b>	<b>Délais</b>	<b>Avancement</b>
<b>Sous actions</b>	Promouvoir l'utilisation des OAD couplée avec un réseau de stations météo dans l'AAC	<b>Nombre d'agriculteurs qui mettent en œuvre des OAD "phytosanitaire"</b>  <b>Nombre d'investissements réalisés en stations météo locales</b>	6  0	13 (50%)  2	5 ans	A engager
	Utiliser les techniques alternatives (faux-semis, désherbage mécanique) pour limiter et/ ou optimiser les désherbages chimiques	<b>Nombre d'agriculteurs qui utilisent les techniques alternatives</b>  <b>Surface désherbée mécaniquement</b>	Faux-semis : 16/26 Binage : 12/26  <b>Surface :</b> Faux-semis : 466 ha Binage : 298 ha	Sans objectif	5 ans	A engager
	Inciter au pilotage de l'irrigation	<b>Nombre d'agriculteurs qui pilotent l'irrigation</b>	12	15	5 ans	A engager
	Limiter le retour des pommes de terre à 4 ans et des légumes à 6 ans dans la rotation	<b>Nombre d'agriculteurs qui diversifient la rotation</b>	?	20	5 ans	A engager
	Diversifier et allonger les rotations en limitant les blés sur blés	<b>Nombre d'agriculteurs qui diversifient la rotation</b>	16	20	5 ans	A engager
	Sensibiliser sur l'agriculture biologique	<b>Nombre d'agriculteurs qui participent à des évènements</b>  <b>Nombre de diagnostics technico-économique en AB réalisés</b>	0	Sans objectif	5 ans	A engager

# Programme d'actions non agricole

- **5 axes:**
  - Assainissement
  - Activités Artisanales et Industrielles
  - Autres Activités Urbaines
  - Phytosanitaire Non Agricole
  - Communication
- **12 actions**
- **25 sous-actions**



# Fiches actions non agricole

**Fiche ASS 2.1:** Améliorer la connaissance du parc d'installation des ANC

**Fiche ASS 2.2:** Sensibiliser à la mise aux normes des ANC auprès des particuliers et des notaires

**Fiche ASS 2.3:** Mener des actions de sensibilisation et de contrôle des vidangeurs

---

**Fiche ART 3.1:** Encourager les artisans à une meilleure maîtrise de leurs rejets et leurs déchets

---

**Fiche AAU 4.1:** Optimiser la connaissance des points d'accès à la nappe sur l'AAC

**Fiche AAU 4.2:** Sensibiliser les particuliers au bon entretien de leur ouvrage et à l'impact des dépôts/décharges sauvages

**Fiche AAU 4.3:** Travailler sur les préconisations à apporter à la Société du Canal lors des travaux futurs du CSNE

# Fiches actions non agricole

**Fiche PNA 5.1:** Sensibiliser les entreprises du paysage sur le territoire de l'AAC

**Fiche PNA 5.2:** Accompagner les communes à tendre vers le 0 phyto

**Fiche PNA 5.3:** Sensibiliser les particuliers et les jardiniers amateurs aux méthodes alternatives sans produits phytosanitaires

**Fiche PNA 5.4:** Poursuivre les actions de communication auprès de la SNCF

---

**Fiche COM 6.1:** Intéresser les scolaires au cycle de l'eau

## ASS 2.1

<b>Améliorer la connaissance du parc d'installation des ANC</b>	<b>ASS2.1</b>	<b>P Env<sup>1</sup> : 1</b>	<b>P MeO<sup>2</sup> : 3</b>	<b>Version : 1</b>
Nombre et type de cibles	204 installations non conformes sur les 415 recensées			

Description de l'action	Assurer la réhabilitation des installations en non collectif pouvant présenter une pollution environnementale avec une priorité pour les installations avec puits d'infiltration et avec rejet direct au milieu.
-------------------------	--

Sous actions	<b>Intitulé</b>	<b>Indicateurs associés</b>	
	Actualiser les diagnostics ANC dans le cadre de reprise de compétence	Nombre d'étude diagnostic réalisée	
	Recenser les puits d'infiltration	Nombre de puits d'infiltration recensé	
	Réhabiliter les ANC non conformes situés sur l'AAC (en priorité installation avec puits d'infiltration et les rejets en domaines public)	Nombre de réhabilitation réalisé	


	Indicateur(s) associé(s)	Etat Zéro Indicateur	Objectif fixé	Délais	Avancement
1	Nombre d'étude diagnostic réalisée	A mettre à jour	22 <sup>3</sup>	5 ans	En cours
2	Nombre de puits d'infiltration recensé	NC	-	5 ans	En cours
3	Nombre de réhabilitation réalisé	174	415	5 ans	En cours



# ASS 2.2

<b>Sensibiliser à la mise aux normes des ANC auprès des particuliers et des notaires</b>	<b>ASS2.2</b>	<b>P Env : 1</b>	<b>P MeO : 2</b>	<b>Version : 1</b>
<b>Nombre et type de cibles</b>	Les 3 communes de Potte, Morchain et Licourt Les 3 lieux-dits de Hyencourt-le-Petit (Hypercourt), Dreslincourt et gare (Curchy)			

<b>Description de l'action</b>	Sensibiliser les particuliers et les notaires à la fragilité du territoire et aux impacts environnementaux que peut présenter une installation d'assainissement non conforme
--------------------------------	--


<b>Sous actions</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Indicateurs associés</b>	
	Sensibiliser des particuliers au bon entretien de leur ANC	Nombre de journée de sensibilisation réalisée	
	Communiquer auprès des notaires pour fluidifier l'information auprès des SPANC	Nombre de réunion réalisée	

Indicateur(s) associé(s)		Etat Zéro Indicateur	Objectif fixé	Délais	Avancement
<b>1</b>	Nombre de journée de sensibilisation réalisée	0	1	5 ans	A lancer
<b>2</b>	Nombre de réunion réalisée	0	2	5 ans	A lancer

# ASS 2.3

<b>Mener des actions de sensibilisation et de contrôle des vidangeurs</b>	<b>ASS2.3</b>	<b>P Env : 1</b>	<b>P MeO : 2</b>	<b>Version : 1</b>
<b>Nombre et type de cibles</b>	<b>Les vidangeurs qui travaillent sur le territoire de l'AAC</b>			

<b>Description de l'action</b>	<b>Sensibiliser les vidangeurs à la fragilité du territoire et aux impacts environnementaux que peuvent présenter une mauvaise prise en charge et orientation des matières extraites des installations d'assainissement non collectif</b>
--------------------------------	---


<b>Sous actions</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Indicateurs associés</b>	
	Sensibiliser les vidangeurs aux bonnes pratiques de traitement des effluents pompés	Nombre de journée de sensibilisation réalisée	
	Renforcer le contrôle des vidangeurs en complément du travail de la DDTM	Nombre de réunion réalisée	

	<b>Indicateur(s) associé(s)</b>	<b>Etat Zéro Indicateur</b>	<b>Objectif fixé</b>	<b>Délais</b>	<b>Avancement</b>
<b>1</b>	Nombre de journée de sensibilisation réalisée	0	1	5 ans	A lancer
<b>2</b>	Nombre de réunion réalisée	0	1	5 ans	A lancer

# ART3.1

<b>Encourager les artisans à une meilleure maîtrise de leur rejet et leur déchet</b>		<b>ART3.1</b>	<b>P Env : 2</b>	<b>P MeO : 2</b>	<b>Version : 1</b>
<b>Nombre et type de cibles</b>	<b>14 activités recensées dans la base de données de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) (+2 autres entreprises non listées indiquées par les maires)</b>				

<b>Description de l'action</b>	<b>Poursuivre le travail réalisé sur l'AAC de Caix par la CMA en réalisant une action de sensibilisation des artisans par la réalisation de diagnostic et la transmission de plaquette de communication.</b>
--------------------------------	--

<b>Sous actions</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Indicateurs associés</b>	 <p><i>Exemples d'activités et de prescriptions spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Restaurants</li> <li>Traiteries</li> <li>Etablissements disposant d'une rechauffe collective</li> <li>Boucheries</li> <li>Charcuteries</li> <li>Bouillottes</li> <li>Épiceries</li> <li>Garages</li> <li>Stations services</li> <li>Aires de lavage</li> <li>Ateliers mécaniques</li> <li>Pastries</li> </ul> <p>Séparateur à graisses et flottés</p> <p>Séparateur à hydrocarbures</p> <p>Matériel de nettoyage (rouleaux et pinceaux)</p>
	Réaliser des diagnostics personnalisés pour les 16 artisans recensés sur l'AAC	Nombre de diagnostic réalisé	
	Réaliser des réunions d'information ( ou plaquettes de communication) auprès des artisans	Nombre de réunion ou de plaquette réalisées	

	<b>Indicateur(s) associé(s)</b>	<b>Etat Zéro Indicateur</b>	<b>Objectif fixé</b>	<b>Délais</b>	<b>Avancement</b>
<b>1</b>	Nombre de diagnostic réalisé	0	16	5 ans	A lancer
<b>2</b>	Nombre de plaquette réalisée	0	1	5 ans	A lancer



# AAU4.1

<b>Optimiser la connaissance des points d'accès à la nappe sur l'AAC</b>	<b>AAU4.1</b>	<b>P Env : 1</b>	<b>P MeO : 1</b>	<b>Version : 1</b>
Nombre et type de cibles	25 ouvrages à usage non défini et 18 forages d'irrigation			

Description de l'action	Vérifier l'usage et l'état des ouvrages dont l'usage n'est pas défini dans les bases de données – Réaliser des campagnes de contrôle des 18 forages d'irrigation
-------------------------	--


Sous actions	<b>Intitulé</b>	<b>Indicateurs associés</b>	<p>Schémas de pollution des eaux souterraines par les forages (source : Charte de qualité de puits et forages d'eau, Syndicat national des entrepreneurs de puits et forages d'eau)</p>
	Investiguer les 25 ouvrages dont l'usage n'est pas connu	Nombre d'ouvrage investigué	
	Valoriser ou combler les ouvrages abandonnés, dans la mesure du possible	Nombre d'ouvrage rebouché contrôlé	
	Réaliser des campagnes de contrôle des 18 forages à usage irrigation	Nombre de forage agricole contrôlé	

	Indicateur(s) associé(s)	Etat Zéro Indicateur	Objectif fixé	Délais	Avancement
1	Nombre d'ouvrage investigué	0	25	5 ans	A lancer
2	Nombre d'ouvrage rebouché contrôlé	0	A définir selon état et usage	5 ans	A lancer
3	Nombre de forage agricole contrôlé	0	18	5 ans	A lancer

# AAU4.2

<b>Sensibiliser les particuliers au bon entretien de leur ouvrage et à l'impact des dépôts/décharges sauvages</b>		<b>AAU4.2</b>	<b>P Env : 1</b>	<b>P MeO : 3</b>	<b>Version : 1</b>
<b>Nombre et type de cibles</b>	Tout le territoire de l'AAC				

<b>Description de l'action</b>	Réaliser des communiqués tous publics sur l'importance du recensement des puits et sur l'impact des dépôts sauvages sur le territoire de l'AAC.
--------------------------------	---

<b>Sous actions</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Indicateurs associés</b>	
	Informer les particuliers sur leur obligation à déclarer leur forage d'eau existant ou projeté	Nombre d'article réalisé	
	Informer les particuliers sur l'impact des dépôts sauvages sur les eaux souterraines	Nombre d'article réalisé	


	<b>Indicateur(s) associé(s)</b>	<b>Etat Zéro Indicateur</b>	<b>Objectif fixé</b>	<b>Délais</b>	<b>Avancement</b>
<b>1</b>	Nombre d'article réalisé sur l'obligation de déclaration des ouvrages de particuliers	0	1	5 ans	A lancer
<b>2</b>	Nombre d'article réalisé sur l'impact des dépôts sauvages	0	1	5 ans	A lancer

# AAU4.3

Travailler sur les préconisations à apporter à la Société du Canal lors des travaux futurs du CSNE	AAU4.3	P Env : 3	P MeO : 1	Version : 1
--	--------	-----------	-----------	-------------

Nombre et type de cibles	Zone de travaux de l'AAC concerné par le tracé du canal
--------------------------	---

Description de l'action	Réaliser une note avec des mesures de vigilance à suivre lors des travaux du CSNE sur l'AAC
-------------------------	---

Sous actions	Intitulé	Indicateurs associés	
	Travailler sur les préconisations au stade avant travaux (gestion des déchets, du trafic, etc.)	Prise en compte des préconisations	
	Reporting de la société de projet au stade travaux à partir de 2021	Application des préconisations	
		Nombre de retour	


	Indicateur(s) associé(s)	Etat Zéro Indicateur	Objectif fixé	Délais	Avancement
1	Prise en compte des préconisations au stade avant travaux	0	1	5 ans	A lancer
2	Application des préconisations au stade travaux	0	2	5 ans	A lancer
3	Nombre de retour de la société de projet	0	A définir avec la société de projet	5 ans	A lancer



# PNA5.1

<b>Sensibiliser les entreprises du paysage sur le territoire de l'AAC</b>		<b>PNA5.1</b>	<b>P Env : 1</b>	<b>P MeO : 3</b>	<b>Version : 1</b>
<b>Nombre et type de cibles</b>	<b>Entreprises du paysage travaillant sur le territoire de l'AAC</b>				

<b>Description de l'action</b>	<b>Sensibiliser les entreprises du paysage travaillant sur le territoire de l'AAC aux méthodes alternatives et à la réglementation de la Loi Labbé</b>
--------------------------------	--


<b>Sous actions</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Indicateurs associés</b>	
	Accueil d'une réunion d'ouverture avec les entreprises du paysage sur le territoire du SIEP avec l'UNEP	Nombre de réunion réalisée	
	Reprise de contact via courriel avec les entreprises du paysage sur le territoire du SIEP pour communiquer sur les actions en cours sur l'AAC et sur l'évolution de la qualité de l'eau	Nombre de réunion réalisée	

	<b>Indicateur(s) associé(s)</b>	<b>Etat Zéro Indicateur</b>	<b>Objectif fixé</b>	<b>Délais</b>	<b>Avancement</b>
<b>1</b>	Nombre de réunion réalisée avec les entreprises du paysage	0	1	5 ans	A lancer
<b>2</b>	Nombre de communication réalisée	0	1	5 ans	A lancer

# PNA5.2

Accompagner les communes à tendre vers le 0 phyto		PNA5.2	P Env : 1	P MeO : 1	Version : 1
Nombre et type de cibles	Les communes de l'AAC				

Description de l'action	Permettre à chaque commune d'évoluer dans ces pratiques d'usages pour le traitement des espaces verts soit en passant par la signature de la charte ou en engageant un accompagnement spécifique pour chaque commune.
-------------------------	---

Sous actions	Intitulé	Indicateurs associés	
	Organiser une réunion d'information et de sensibilisation sur la Loi Labbé	Nombre de réunion réalisée	
	Organiser une démonstration de matériel alternatif	Nombre de réunion réalisée	


Indicateur(s) associé(s)		Etat Zéro Indicateur	Objectif fixé	Délais	Avancement
1	Nombre de réunion réalisée sur la thématique de la Loi Labbé	0	1	5 ans	A lancer
2	Nombre de réunion réalisée sur la démonstration de matériel alternatif	0	5	5 ans	A lancer

# PNA5.3

Sensibiliser les particuliers et les jardiniers amateurs aux méthodes alternatives sans produits phytosanitaires	PNA5.3	P Env : 2	P MeO : 1	Version : 1
--	--------	-----------	-----------	-------------

Nombre et type de cibles	Le territoire de l'AAC
--------------------------	------------------------

Description de l'action	Sensibiliser et former le grand public et les jardiniers amateurs aux techniques alternatives aux produits phytosanitaires
-------------------------	--

Sous actions	<b>Intitulé</b>	<b>Indicateurs associés</b>	
	Organiser une réunion d'information et de sensibilisation sur la Loi Labbé	Nombre de réunion réalisée	
	Recenser et communiquer sur les déchetteries ECODDS	Nombre de plaquette réalisée	


	Indicateur(s) associé(s)	Etat Zéro Indicateur	Objectif fixé	Délais	Avancement
1	Nombre de réunion réalisée	0	1	5 ans	A lancer
2	Nombre de plaquette réalisée	0	1	5 ans	A lancer

# PNA5.4

<b>Poursuivre les actions de communication auprès de la SNCF</b>	<b>PNA5.4</b>	<b>P Env : 1</b>	<b>P MeO : 3</b>	<b>Version : 1</b>
--	---------------	------------------	------------------	--------------------

<b>Nombre et type de cibles</b>	Voie ferrée reliant Amiens à Laon traverse la commune de Curchy
---------------------------------	---

<b>Description de l'action</b>	Maintenir le contact avec la SNCF qui est concernée par l'AAC pour connaître l'évolution de ces pratiques sur le tronçon de voie ferrée concernée par l'AAC et communiquer vers eux sur la vulnérabilité du territoire de l'AAC et les actions de préservation menées.
--------------------------------	--

<b>Sous actions</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Indicateurs associés</b>	
	Informier des actions en cours sur le territoire de l'AAC	Nombre de communication réalisée	
	Suivi de l'évolution de la politique des traitements phytosanitaires sur la ligne Amiens/ Laon traversant l'AAC	Nombre de retour de la SNCF	

	<b>Indicateur(s) associé(s)</b>	<b>Etat Zéro Indicateur</b>	<b>Objectif fixé</b>	<b>Délais</b>	<b>Avancement</b>
<b>1</b>	Nombre de communication réalisée	0	2	5 ans	A lancer
<b>2</b>	Nombre de retour de la SNCF	0	5	5 ans	En cours




# COM6.1

Intéresser les scolaires au cycle de l'eau	COM6.1	P Env : 3	P MeO : 1	Version : 1
--	--------	-----------	-----------	-------------

Nombre et type de cibles	Ecoles des 9 communes de l'AAC
--------------------------	--------------------------------

Description de l'action	Vulgariser les connaissances acquises dans le cadre de cette étude dans le but de les exploiter par les enseignants et les acteurs de l'éducation à l'environnement. Poursuivre le travail de sensibilisation déjà réalisé sur l'AAC de Caix.
-------------------------	--

Sous actions	Intitulé	Indicateurs associés	
	Participer aux projets scolaires de sensibilisation existant pour intégrer la problématique de l'eau sur le territoire	Nombre d'intervention réalisée auprès des scolaires	

Indicateur(s) associé(s)		Etat Zéro Indicateur	Objectif fixé	Délais	Avancement
1	Nombre d'intervention réalisée auprès des scolaires	0	10	5 ans	En cours



# Merci de votre attention



Comité de Pilotage  
26 avril 2018

